



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels administratifs et d'encadrement

DPAE

Cellule de gestion des personnels de direction,
d'inspection et psychologues

Référence n° MAD/DPAE

Affaire suivie par :

Marie-Alexandra DOIZON

Tél : 05 55 11 42 08

Mél : marie-alexandra.doizon@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 01/04/2022

la Rectrice de l'académie de Limoges
à

Madame et messieurs

Les Inspecteurs d'académie – directeurs académiques
des services de l'éducation nationale de la :

- Haute-Vienne

- Corrèze

- Creuse

- **pour attribution** -

Objet : - **Mouvement** des Directeurs Adjoints chargés de section d'enseignement général et professionnel (SEGPA) de collège – rentrée scolaire 2022.

- **Inscription sur la liste d'aptitude** à l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA pour la rentrée 2022.

Référence : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié.

Pièces jointes : - Imprimé de demande de mutation

- imprimé de demande d'inscription sur la liste d'aptitude

- liste des postes vacants de directeurs adjoints chargés de SEGPA.

Afin de procéder, au titre de la rentrée scolaire 2022, à l'examen des demandes de mutation des directeurs adjoints chargés de SEGPA et des candidatures pour une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur adjoint chargé de SEGPA, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser les dossiers des intéressés conformément aux instructions suivantes.

→ **MUTATION** :

Les dossiers de demande de mutation, établis sur l'imprimé ci-joint, dûment complétés, vérifiés par vos soins et revêtus des avis circonstanciés, devront me parvenir **pour le lundi 16 mai 2022**, délai de rigueur. Je vous remercie de bien vouloir m'en adresser une copie par mail.

En cas de participation simultanée aux opérations de mobilité (mouvement intra académique - académie de Limoges et mouvement inter académique - autres académies), il appartient aux candidats d'établir un dossier pour chaque académie concernée. En ce qui concerne le mouvement inter académique, je vous précise que chaque académie définit son propre calendrier de déroulement des opérations de mobilité des directeurs adjoints chargés de SEGPA et les modalités de candidature.

Il est rappelé que les personnels qui participent à la fois au mouvement intra et au mouvement inter académique, indiquent sur la demande de mutation établie pour l'académie de Limoges, les vœux formulés pour les autres académies (à titre d'information).

→ **LISTE D'APTITUDE :**

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le décret cité en référence relatif aux conditions d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA de collège.

La demande d'inscription sur la liste d'aptitude sus visée est ouverte aux personnels enseignants du premier et du second degré qui remplissent les conditions suivantes :

- ✓ être âgé d'au moins 30 ans
- ✓ justifier, au 1^{er} octobre 2022, de 5 années de services accomplis en qualité de titulaire dans un corps d'enseignement ou de direction
- ✓ être titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS)

Je vous précise que les personnels actuellement en stage à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (I.N.S.H.E.A) à Suresnes et préparant le diplôme de DDEEAS qui souhaiteraient obtenir un emploi de directeur adjoint de SEGPA à la rentrée 2022, ont la possibilité de s'inscrire sur la présente liste d'aptitude. Leur nomination ne pourra toutefois être effective que sous réserve de l'obtention du diplôme précité et de poste vacant.

En conséquence, vous voudrez bien informer de la présente circulaire, en sus des enseignants exerçant dans votre département, ceux qui seraient actuellement en stage à l'I.N.S.H.E.A. de Suresnes.

Les dossiers, établis sur l'imprimé ci-joint, dûment complétés et accompagnés des pièces demandées, vérifiés par vos soins et revêtus des avis circonstanciés, devront me parvenir **pour le lundi 16 mai 2022**, délai de rigueur. Je vous remercie de bien vouloir m'en adresser une copie par mail.

La liste des postes vacants ci-jointe est transmise à titre indicatif et est susceptible de modifications. Le cas échéant, une nouvelle liste vous sera communiquée.

En l'absence de demande de mutation ou de demande d'inscription sur la liste d'aptitude, vous voudrez bien m'adresser un état néant.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la rectrice et par délégation,
Le Secrétaire général adjoint
Directeur des Relations
Et des Ressources Humaines

Gilles DUMONT